

## MOTION DE SOUTIEN AU PEUPLE DE LA PALESTINE

Le 7 octobre 2023, l'État d'Israël a subi une attaque du Hamas d'une ampleur et d'une violence sans précédent, faisant 1 400 victimes Israéliennes et 240 otages selon les autorités israéliennes. Nous condamnons cette attaque, véritable déchainement à l'encontre de civils.

Le 8 octobre 2023, l'armée israélienne a déclenché une opération nommée « Épée de feu » sur la bande de Gaza, précipitant des déluges de bombes indifféremment, sur les populations civiles démunies.

Ces bombardements incessants, sur un territoire de 365 km<sup>2</sup>, peuplé de 2,23 millions d'habitants, ont, à ce jour, provoqué la mort de 4500 enfants, 2800 femmes, et un total de plus de 14 000 morts et 27 000 blessés souvent gravement.

Cette vengeance de l'État d'Israël, avec la complicité de la plupart des États occidentaux derrière les États-Unis, doit être fermement condamnée. Les opérations militaires israéliennes ont fait de Gaza un champ de ruines et de désolation, sans moyen pour les civils de sortir de cette prison à ciel ouvert.

La duplicité de l'actuel gouvernement d'extrême-droite de l'État d'Israël qui acceptait le financement du Hamas par le Qatar depuis 2007 pour décrédibiliser les interlocuteurs politiques de la Palestine est évidente.

Les nombreuses résolutions de l'ONU demandant à Israël de quitter les territoires occupés depuis 1967 sont restées sans réponse de la part de cet État.

- Considérant le traitement inéquitable des victimes de ce conflit par la communauté internationale ;
- Considérant l'inégal traitement des victimes Palestiniennes considérées comme des dégâts collatéraux par les médias « *main-stream* » occidentaux contrairement aux victimes israéliennes considérées comme innocentes ;
- Considérant l'inapplication des Résolutions votées par l'ONU contre la politique d'occupation d'Israël des territoires depuis 70 ans du Golan Syrien, de Jérusalem-Est ;
- Considérant la poursuite de la politique d'occupation par colonisation du territoire palestinien de Cisjordanie ;
- Considérant la politique messianique de ce gouvernement théocratique d'Israël ;
- Considérant le tardif réveil de la communauté internationale, singulièrement les puissances occidentales contre ce massacre et cette politique d'épuration

ethnique menés par Israël à l'encontre du peuple palestinien maintenu sans soins, ni eau, ni nourriture;

- Considérant que la solution globale à ce conflit est politique ;

L'Assemblée de Martinique :

- Condamne toutes les violences commises contre des civils,
- Condamne l'attaque organisée par le Hamas à l'encontre de civils israéliens,
- Condamne sans réserve les crimes de guerre commis par l'État d'Israël,
- Exige un cessez-le-feu immédiat pour porter secours à un peuple victime de la pire des barbaries au XXIème siècle,
- Appelle à une solution politique, reposant sur la reconnaissance de deux Etats, Israël et Palestine, qui permettrait aux deux peuples, Israéliens et Palestiniens, de vivre en paix.